



NOTE D'INFORMATION

A CHAZAY D'AZERGUES, le 27 septembre 2022

Suite à la publication de plusieurs articles dans la presse pointant la présence de pesticide dans l'eau potable distribuée, le Syndicat Intercommunal des Eaux du Val d'Azergues souhaite vous informer.

Notre Syndicat importe l'eau produite par le Syndicat Mixte d'Eau Potable Saône Turdine, puis il la distribue.

Cette eau est pompée sur les communes d'Ambérieux d'Azergues et Quincieux dans la nappe aquifère de la Saône.

Les services de l'Etat surveillent la qualité de l'eau pompée en s'appuyant sur des analyses normées propres aux captages d'eau brute. Les paramètres recherchés dans ces analyses incluent les pesticides.

Ainsi, des prélèvements effectués par l'ARS ont révélé la présence d'ESA métolachlore dans l'eau pompée. Ce métabolite provient de la dégradation de molécules présentes dans divers produits de traitements utilisés en agriculture et abandonnés depuis de nombreuses années.

Si les seuils de conformité sont parfois dépassés (0.18 µg/l en moyenne en 2021, 0.15µg/l en moyenne en 2022 pour un seuil à 0.10 µg/l) la potabilité de l'eau, dont le seuil se situe à 510 µg/l, n'est toutefois pas remise en cause par les services de l'ARS écartant dès lors tout risque sanitaire sur l'eau que nous distribuons.

Pour autant, des mesures sont mises en œuvre au niveau du syndicat Saône Turdine pour lutter efficacement contre cette non-conformité afin de revenir, à terme, à des taux satisfaisants.

En tant qu'exploitant du réseau d'eau potable de votre commune, je vous invite à prendre en compte uniquement les analyses diligentées par l'ARS que nous mettons en ligne sur notre site internet.

Soucieux de la qualité de l'eau que nous distribuons nous suivons avec vigilance toutes les évolutions relatives à ce sujet.

Le Président du SIEVA



Jean-Pierre DEBIESSE